REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com 19_DE-084-218400802-20230404-31_20230404

DE/31/7.1.2/20230404/8

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Présents :	29	*
Représentés :	4	Séance du 4 avril 2023
Non représentés :		L'an deux mille-vingt-trois et le quatre avril le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le vingt-huit mars, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Votants :	33	Étaient présents également :
OLIVI, Stéphane MICHEL, An Evelyne ESPENON, Gérard P Cyrille GEEL, Vital DELESNE	nie GA REVOT, RAC-DE	NTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET- RNERO Adjoints au Maire. , Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Sandy ROUVEL, Younès BOUROHI, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, EMENIVILLE, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AÏTANE, Jean-Claude OBER, Patrick ICE GUILLAUME, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.
Étaient représentés : Rosa-Li	ila HAN	/IMACHE, Quentin ROUVIERE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Frédéric BRES
Étaient absents et non repré	sentés	: Néant

Affectation du résultat du budget annexe CONFINES

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'avis de la commission des finances du 29 mars 2023,

L'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2022 s'élève à 55 774,06 euros.

Le déficit de la section d'investissement constaté s'élève à 53 845,64 euros

Mohammed AÏTANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal, Monsieur Samuel MONTGERMONT, Adjoint aux finances, entendu et après en avoir délibéré par 31 voix pour et 2 abstentions (Michel Mus, Simon Berthe)

DECIDE d'affecter les résultats du budget annexe Confines de la façon suivante :

Affectation au compte 1068 (investissement) 55 774,06 € Déficit d'exécution de la section d'investissement compte 001. 53 845,64 €

PRECISE que la présente affectation sera reprise lors du vote du budget primitif de l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance. Pour copie conforme.

Acte Exécutoire Transmis le : Publié le : Christian GROS
Maire de MONTEUX

Mohammed ATANE

Secretar e de séance